

RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Documents comptables

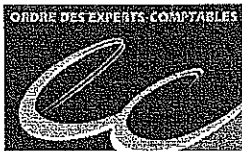
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1969 B 50034
Numéro SIREN : 626 920 342
Nom ou dénomination : THOUARS DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2018 sous le numéro de dépôt 2215



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

THOUARS DISTRIBUTION

Route de Saumur
79100 - SAINT-VERGE

S.A.S. au capital de 1 600 000 €
R.C.S. NIORT 626 920 342

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2016 au 31 Janvier 2017

certifié conforme

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier, 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123, 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700 000 22



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	19 386 615	14 281 483	5 105 132	5 475 565
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	228 129	153 166	74 962	77 507
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	153 703	153 166	537	3 081
FONDS COMMERCIAL (1)	74 425		74 425	74 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 429 379	14 128 316	3 301 062	3 678 143
TERRAINS	748 412	510 372	238 040	284 676
CONSTRUCTIONS	10 417 148	7 678 663	2 738 484	3 044 016
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	6 001 017	5 760 438	240 578	295 131
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	203 350	178 842	24 508	35 313
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	59 450		59 450	19 005
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 729 107		1 729 107	1 719 914
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 083 240		1 083 240	1 078 171
PRETS	179 691		179 691	174 256
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	446 174		446 174	447 486
ACTIF CIRCULANT	9 330 443	97 435	9 233 007	10 115 419
STOCKS ET EN-COURS	5 144 916	81 443	5 063 473	5 120 602
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	18 470		18 470	22 473
MARCHANDISES	5 126 445	81 443	5 045 002	5 098 129
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 531 883	15 991	1 515 891	1 506 423
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	266 161	15 991	250 169	280 993
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 265 721		1 265 721	1 225 430
CREANCES DIVERSES (3)	143 710		143 710	291 150
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 639 227		1 639 227	2 130 911
DISPONIBILITES	650 178		650 178	820 425
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	220 527		220 527	245 905
TOTAL GENERAL	28 717 058	14 378 918	14 338 139	15 590 985
(1) Dont droit au bail			68 328	68 328
(2) Dont à moins d'un an			16 331	70 651
(3) Dont à plus d'un an				


BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 558 099	8 367 846
CAPITAL	1 600 000	1 600 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	496 700	496 700
RESERVES	5 303 434	5 301 367
RESERVE LEGALE	160 000	160 000
AUTRES RESERVES	5 143 434	5 141 367
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 001 407	801 995
PROVISIONS REGLEMENTEES	156 557	167 782
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	8 558 099	8 367 846
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	2 670	92 652
PROVISIONS POUR RISQUES		89 982
PROVISIONS POUR CHARGES	2 670	2 670
DETTES (1)	5 777 370	7 130 486
DETTES FINANCIERES (2)	260 495	467 885
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 476	196 139
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	257 018	271 745
DETTES D'EXPLOITATION	5 345 310	5 931 984
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 114 690	3 656 715
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 092 487	2 137 237
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	138 132	138 032
DETTES DIVERSES	33 160	592 233
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	29 996	
AUTRES DETTES DIVERSES	3 163	592 233
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	138 404	138 382
TOTAL GENERAL	14 338 139	15 590 985
(1) Dont à plus d'un an	142 855	240 005
Dont à moins d'un an	5 634 515	6 890 481
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	3 476	



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	53 769 175	54 937 435
VENTES DE MARCHANDISES	52 678 204	53 940 130
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	645 143	678 955
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	53 323 347	54 619 086
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	50 904	96 855
REPRISES SUR PROVISIONS	198 943	43 767
TRANSFERTS DE CHARGES	186 567	162 072
AUTRES PRODUITS	9 412	15 653
CHARGES D'EXPLOITATION	52 011 496	53 603 217
ACHATS DE MARCHANDISES	41 457 099	43 164 252
VARIATION DES STOCKS	73 513	(357 871)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	96 079	118 885
VARIATION DES STOCKS	4 002	(2 821)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 854 544	3 857 470
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	802 217	800 926
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 819 806	4 013 256
CHARGES SOCIALES	1 100 989	1 205 797
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	593 093	648 603
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	87 589	107 509
AUTRES CHARGES	122 561	47 209
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 757 678	1 334 217
PRODUITS FINANCIERS	45 238	39 112
PARTICIPATIONS	628	
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	20 851	16 203
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 292	2 190
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	22 466	20 717
CHARGES FINANCIERES	23 150	30 104
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	23 150	30 104
RESULTAT FINANCIER	22 088	9 007
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 779 767	1 343 225



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 939	23 112
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		7 250
REPRISES SUR PROVISIONS	14 939	15 862
CHARGES EXCEPTIONNELLES	42 078	41 996
SUR OPERATIONS DE GESTION	19 358	35 696
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	19 005	2 586
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	3 713	3 713
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(27 138)	(18 883)
PARTICIPATION DES SALAIRES	316 859	221 771
IMPOTS SUR LES BENEFICES	434 362	300 575
<i>Total des produits</i>	<i>53 829 353</i>	<i>54 999 659</i>
<i>Total des charges</i>	<i>52 827 945</i>	<i>54 197 664</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 001 407	801 995
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		17 578

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- | | | | |
|-----------------------------------|--------------------|-----------------------------|-------------------|
| - Agencements des terrains : | 20 à 30 ans | - Matériel d'exploitation : | 3 à 10 ans |
| - Constructions : | 10 à 30 ans | - Matériel de transport : | 5 ans |
| - Agencements des constructions : | 6 ans 2/3 à 10 ans | - Matériel de bureau : | 3 à 8 ans |
| - Agencements divers : | 5 à 20 ans | - Mobilier de bureau : | 6ans 2/3 à 10 ans |

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 104 950 actions de 15.25 euros.

Fonds commercial

* S.A.R.L. Electro Service	Fusion le 09/07/2007	6 098
		6 098

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	226 517	1 612		228 129
Immobilisations corporelles	17 217 523	230 862	19 006	17 429 379
Immobilisations financières - titres	1 098 172	5 069		1 103 241
Immobilisations financières - créances	621 743	32 440	28 317	625 866
	19 163 955	269 983	47 323	19 386 616

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	149 010	4 156		153 166
Immobilisations corporelles	13 539 380	588 937		14 128 317
	13 688 390	593 094		14 281 483
(*) Dont dotation : . linéaire		558 935		
. dégressive		34 159		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	167 783	3 714	14 939	156 557
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	92 652		89 982	2 670
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	118 807	87 589	108 961	97 435
	379 242	91 303	213 882	256 663
(*) Dont : . exploitation		87 589	198 943	
. financier				
. exceptionnel		3 714	14 939	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	89 982
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	625 866	16 332	609 535
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 531 883	1 531 883	
Créances diverses	143 710	143 710	
Charges constatées d'avance	220 527	220 527	
	2 521 987	1 912 453	609 535

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CING ANS	A PLUS DE CING ANS
Concours bancaires courants (*)	3 476	3 476		
Emprunts bancaires (1)				
Emprunts & dettes financières divers (2)	257 019	114 164	142 855	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 345 311	5 345 311		
Dettes diverses	33 160	33 160		
Produits constatés d'avance	138 404	138 404		
	5 777 371	5 634 516	142 855	
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				196 075
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				14 881

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice -
- Plus-value latente à la fin de l'exercice -

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	40 051 041
- Drive	2 525 565
- Station-service	10 746 741
	53 323 347

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas proratisés et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	28
- Employés	138
	174

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 204 908 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC. L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 205 936 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention d'équilibre	19 359	0
Mises au rebut des immobilisations corporelles	19 006	0
Amortissements dérogatoires	3 714	14 939
	42 079	14 939

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	116 577
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	200 282
	<u>316 859</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. SOGEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	530 626
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-96 264</u>
	434 362

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	123 058
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	139 595

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles****Néant****Engagements financiers**

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 40 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ

523 000 €

Face à cet engagement, la société THOUARS DISTRIBUTION a souscrit un contrat « ABP VIE », garantissant le remboursement d'une partie de ces indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 169 778 euros au 31 janvier 2017.

Entreprises liées	SARL L'Odyssée 79100 – Sainte Verge RCS NIORT 514 594 415	SARL Cafétéria du Thouet 79100 – Sainte Verge RCS NIORT 529 803 181
Participations	10 000	10 000
Immobilisations financières diverses	12 425	114 242
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles subventions	6 675	12 683

Filiales & participations à plus de 50 %	SARL L'Odyssée 79100 – Sainte Verge RCS NIORT 514 594 415	SARL Cafétéria du Thouet 79100 – Sainte Verge RCS NIORT 529 803 181
Capital	10 000	10 000
Capitaux propres autres que le capital	-15 649	-10 004
Quote-part du capital détenu	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	433 821	318 164
Résultat du dernier exercice clos	-	-
Dividendes encaissés	-	-

Comptes consolidés	Néant
---------------------------	--------------

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

THOUARS DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 euros
Siège social : Route de Saumur - 79100 STE VERGE
626 920 342 RCS NIORT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2017
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 001 407,51 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 001 407,51 euros

A titre de dividendes 1 000 173,50 euros

Soit 9,53 euros par action

Le solde 1 234,01 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 144 668,68 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 114,36 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 000 059,14 euros.

Les associés sont informés que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.

Peuvent-démander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

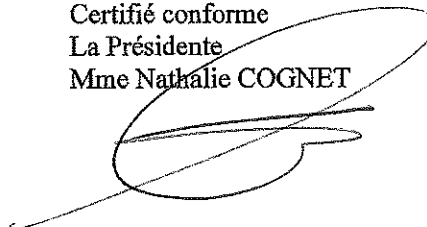
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des Sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2014	566 730 €	10 495	566 406 €	324 €
31/01/2015	503 760 €	10 495	503 472 €	288 €
31/01/2016	799 929 €	10 495	76,22 €	799 852,78 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Mme Nathalie COGNET





5 rue Albert Londres
B.P. 20303
44303 Nantes Cedex 3
Tél. : 02 40 50 19 20
Fax : 01 57 67 47 32
sacopal@wanadoo.fr

THOUARS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 Euros

Siège social : Route de Saumur

79100 SAINTE-VERGE

RCS BRESSUIRE 626 920 342

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2017

THOUARS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 Euros

Siège social : Route de Saumur

79100 SAINTE-VERGE

RCS BRESSUIRE 626 920 342

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2017

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2017 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société THOUARS DISTRIBUTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons, par ailleurs, procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la Présidente et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Nantes, le 15 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes
SACOPAL



Patrick HIANASY

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2017



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	19 386 615	14 281 483	5 105 132	5 475 565
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	228 129	153 166	74 962	77 507
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	153 703	153 166	537	3 081
FONDS COMMERCIAL (1)	74 425		74 425	74 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 429 379	14 128 316	3 301 062	3 678 143
TERRAINS	748 412	510 372	238 040	284 676
CONSTRUCTIONS	10 417 148	7 678 663	2 738 484	3 044 016
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	6 001 017	5 760 438	240 578	295 131
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	203 350	178 842	24 508	35 313
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	59 450		59 450	19 005
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 729 107		1 729 107	1 719 914
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 083 240		1 083 240	1 078 171
PRETS	179 691		179 691	174 256
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	446 174		446 174	447 486
ACTIF CIRCULANT	9 330 443	97 435	9 233 007	10 115 419
STOCKS ET EN-COURS	5 144 916	81 443	5 063 473	5 120 602
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	18 470		18 470	22 473
MARCHANDISES	5 126 445	81 443	5 045 002	5 098 129
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 531 883	15 991	1 515 891	1 506 423
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	266 161	15 991	250 169	280 993
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 265 721		1 265 721	1 225 430
CREANCES DIVERSES (3)	143 710		143 710	291 150
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 639 227		1 639 227	2 130 911
DISPONIBILITES	650 178		650 178	820 425
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	220 527		220 527	245 905
TOTAL GENERAL	28 717 058	14 378 918	14 338 139	15 590 985
(1) Dont droit au bail			68 328	68 328
(2) Dont à moins d'un an			16 331	70 651
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 558 099	8 367 846
CAPITAL	1 600 000	1 600 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	496 700	496 700
RESERVES	5 303 434	5 301 367
RESERVE LEGALE	160 000	160 000
AUTRES RESERVES	5 143 434	5 141 367
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 001 407	801 995
PROVISIONS REGLEMENTEES	156 557	167 782
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	8 558 099	8 367 846
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	2 670	92 652
PROVISIONS POUR RISQUES		89 982
PROVISIONS POUR CHARGES	2 670	2 670
DETTES (1)	5 777 370	7 130 486
DETTES FINANCIERES (2)	260 495	467 885
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 476	196 139
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	257 018	271 745
DETTES D'EXPLOITATION	5 345 310	5 931 984
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 114 690	3 656 715
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 092 487	2 137 237
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	138 132	138 032
DETTES DIVERSES	33 160	592 233
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	29 996	
AUTRES DETTES DIVERSES	3 163	592 233
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	138 404	138 382
TOTAL GENERAL	14 338 139	15 590 985
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	142 855 5 634 515	240 005 6 890 481
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	3 476	



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	53 769 175	54 937 435
VENTES DE MARCHANDISES	52 678 204	53 940 130
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	645 143	678 955
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	53 323 347	54 619 086
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	50 904	96 855
REPRISES SUR PROVISIONS	198 943	43 767
TRANSFERTS DE CHARGES	186 567	162 072
AUTRES PRODUITS	9 412	15 653
CHARGES D'EXPLOITATION	52 011 496	53 603 217
ACHATS DE MARCHANDISES	41 457 099	43 164 252
VARIATION DES STOCKS	73 513	(357 871)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	96 079	118 885
VARIATION DES STOCKS	4 002	(2 821)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 854 544	3 857 470
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	802 217	800 926
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 819 806	4 013 256
CHARGES SOCIALES	1 100 989	1 205 797
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	593 093	648 603
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	87 589	107 509
AUTRES CHARGES	122 561	47 209
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 757 678	1 334 217
PRODUITS FINANCIERS	45 238	39 112
PARTICIPATIONS	628	
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	20 851	16 203
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 292	2 190
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	22 466	20 717
CHARGES FINANCIERES	23 150	30 104
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	23 150	30 104
RESULTAT FINANCIER	22 088	9 007
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 779 767	1 343 225

SACOPAL
Commissaire aux Comptes


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 939	23 112
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		7 250
REPRISES SUR PROVISIONS	14 939	15 862
CHARGES EXCEPTIONNELLES	42 078	41 996
SUR OPERATIONS DE GESTION	19 358	35 696
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	19 005	2 586
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	3 713	3 713
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(27 138)	(18 883)
PARTICIPATION DES SALAIRES	316 859	221 771
IMPOTS SUR LES BENEFICES	434 362	300 575
<i>Total des produits</i>	53 829 353	54 999 659
<i>Total des charges</i>	52 827 945	54 197 664
BENEFICE NET COMPTABLE	1 001 407	801 995
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		17 578
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

SACOPAL
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 30 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 ans 2/3 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 8 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6ans 2/3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénales ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 104 950 actions de 15.25 euros.

Fonds commercial

* S.A.R.L. Electro Service	Fusion le 09/07/2007	6 098
		6 098

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	226 517	1 612		228 129
Immobilisations corporelles	17 217 523	230 862	19 006	17 429 379
Immobilisations financières - titres	1 098 172	5 069		1 103 241
Immobilisations financières - créances	621 743	32 440	28 317	625 866
	19 163 955	269 983	47 323	19 386 616

SACOPAL
Commissaire aux Comptes

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	149 010	4 156		153 166
Immobilisations corporelles	13 539 380	588 937		14 128 317
	13 688 390	593 094		14 281 483
(*) Dont dotation : . linéaire		558 935		
. dégressive		34 159		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	167 783	3 714	14 939	156 557
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	92 652		89 982	2 670
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	118 807	87 589	108 961	97 435
	379 242	91 303	213 882	256 663
(*) Dont : . exploitation		87 589	198 943	
. financier				
. exceptionnel		3 714	14 939	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	89 982
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	625 866	16 332	609 535
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 531 883	1 531 883	
Créances diverses	143 710	143 710	
Charges constatées d'avance	220 527	220 527	
	2 521 987	1 912 453	609 535

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	3 476	3 476		
Emprunts bancaires (1)				
Emprunts & dettes financières divers (2)	257 019	114 164	142 855	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 345 311	5 345 311		
Dettes diverses	33 160	33 160		
Produits constatés d'avance	138 404	138 404		
	5 777 371	5 634 516	142 855	

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 196 075

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 14 881

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice -
- Plus-value latente à la fin de l'exercice -

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	40 051 041
- Drive	2 525 565
- Station-service	10 746 741
	53 323 347

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas proratisés et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	28
- Employés	138
	174

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 204 908 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC. L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 205 936 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention d'équilibre	19 359	0
Mises au rebut des immobilisations corporelles	19 006	0
Amortissements dérogatoires	3 714	14 939
	42 079	14 939

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	116 577
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	200 282
	316 859

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. SOGEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	530 626
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-96 264
	434 362

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	123 058
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	139 595

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	Néant
--	-------

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 40 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 523 000 €

Face à cet engagement, la société THOUARS DISTRIBUTION a souscrit un contrat « ABP VIE », garantissant le remboursement d'une partie de ces indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 169 778 euros au 31 janvier 2017.

Entreprises liées	SARL L'Odysée 79100 – Sainte Verge RCS NIORT 514 594 415	SARL Cafétéria du Thouart 79100 – Sainte Verge RCS NIORT 529 503 181
Participations	10 000	10 000
Immobilisations financières diverses	12 425	114 242
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles subventions	6 675	12 683
Filiales & participations à plus de 50 %	SARL L'Odysée 79100 – Sainte Verge RCS NIORT 514 594 415	SARL Cafétéria du Thouart 79100 – Sainte Verge RCS NIORT 529 503 181
Capital	10 000	10 000
Capitaux propres autres que le capital	-15 649	-10 004
Quote-part du capital détenu	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	433 821	318 164
Résultat du dernier exercice clos	-	-
Dividendes encaissés	-	-
Comptes consolidés	Néant	

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.